



## **Compte-rendu de l'AG ordinaire du CT FFME 25**

Le Mercredi 12 Février 2020 à 19h30

Salle Marie Paradis - 13 Avenue Léo Lagrange – 25000 BESANCON

### **Présents :**

VERAT Virginie CT FFME25  
SIMON Eric ENTRE TEMPS ESCALADE  
KIENE Jérôme CLUB RUDIPONTAIN PONT DE ROIDE  
BLANCHON Gilles CT FFME25  
BARBIER Daniel USB BAUME LES DAMES  
GIRARDET Dominique USB BAUME LES DAMES  
DELACHAUX Nicolas LES TICHODROMES  
KNOSSEL Martin GAHM  
LARDIER Fabien GAHM  
GUILLOT François LIGUE BFC  
PAILLARD Stephan VERTICOOL  
COCTEAU David ASPTT BESANCON

**Excusé :** HAWRYLKO Sacha FROGGLE ROC

### Ordre du jour

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Projets d'actions 2020.
4. Vote du montant de la part CD sur la licence annuelle pour la saison 2020-2021.
5. Budget prévisionnel 2020.
6. Questions diverses.

### **Clubs présents**

Le tiers des clubs doit être présent représentant le tiers des voix.

Cette condition est remplie avec la présence de 7 clubs sur 13 représentant 951 /1183 licenciés.

Le président du CT FFME 25 remercie l'association Entre-Temps d'accueillir cette AG dans leurs nouveaux locaux.

Club	Nb licenciée saison 18-19	Présent	Nb licenciés
ASPTT	24	oui	24
ASSO SPORTIVE DE MOUTHE	59		
CLUB D'ESCALADE RUDIPONTAIN	69	oui	69
EDENROC	24		
ENTRE-TEMPS	314	oui	314
FROGGLE ROC	49		
GAHM	169	oui	169
LA VOUIVRE	16		
LES TICHODROMES	133	oui	113
PAS DE LEZARD	23		
ROC N LOUE	41		
USB	228	oui	228
VERTICOOL	34	oui	34
TOTAL	<b>1183</b>		<b>951</b>

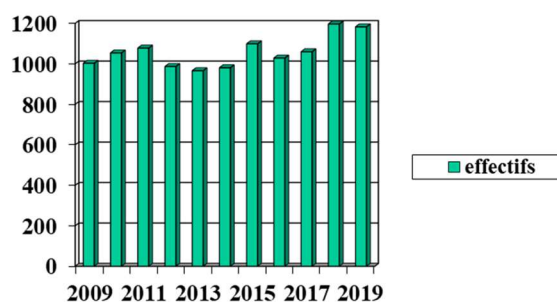
## 1. Rapport moral

### 1.1 Évolution des effectifs

1183 licenciés pour la saison 2018/2019. Stabilisation des effectifs malgré 2 clubs qui ont cessé leurs activités : BPA et l'ADORR.

Le CT remercie les clubs pour leur dynamisme.

Années	Effectifs	Evolution
2008-2009	1003	2%
2009-2010	1054	5%
2010-2011	1078	2%
2011-2012	987	-8%
2012-2013	966	-2%
2013-2014	981	2%
2014-2015	1099	12%
2015-2016	1029	-7%
2016-2017	1060	3%
2017-2018	1197	13%
2018-2019	1183	-1%



### 1.2 Plan de développement des Sites Naturels d'Escalade (SNE)

#### • Équipements SNE :

- Travaux d'entretien sur différents sites du département.
- Équipement d'une cinquantaine nouvelles voies sur sites existants (la Cendrée, la Heutatte, etc...).

Les infos sont disponibles sur le site du CT : <http://www.cdffme25.fr/actualites.html>

- Rassemblement escalade à la Heutatte à la mi-septembre (environ 40 participants).

• Démarches environnementales et autres :

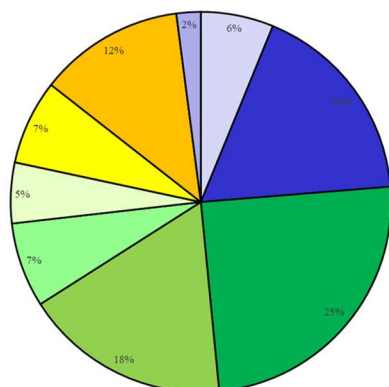
- Présentation du dossier de demande de dérogation avec obtention d'un avis favorable pour 3 sites sur les 6 projetés.
- Réunion en septembre avec la communauté de commune du plateau Maichois et le Russey afin de présenter la nouvelle politique SNE, relance des autres communautés pour réunion à venir.
- Participation à la réalisation d'un reportage de FR3 BFC sur l'escalade dans notre région.
- Résiliation de conventions sur les sites classés en terrain d'aventure, négociation avec les communes propriétaires pour faire perdurer la pratique sur ces sites.

### 1.3 Poste agent de développement

• Rappel des objectifs :

- Aide aux développements des clubs et des activités de la FFME sur le département
- Gestion, entretien et développement des SNE
- Edition topo guide d'escalade
- 9ème année depuis la création du poste

• Bilan des actions réalisées en 2019



- SNE
- Topo
- Format DE
- Format CQP
- Format Ligue
- Presta pro
- Intervent clubs
- Administratif
- Prépa réunion

Synthèse :

- 60 % du temps consacré au financement du poste dont 5% sur de l'encadrement Clubs (67% en 2018).
- 26 % SNE, topos, site internet, aide aux clubs (18% en 2018)
- 14 % administratif et préparation de réunion

Type prestation	Montant
Formations ligues BFC	2372.05 €
Formations nationales	26643.47 €
Formations Pro	0 €
Prestations externes	1722 €
Clubs FFME	1760 €
Jury, évaluation, formation facturés au CT par BE externe	- 4577 €
<b>Total</b>	<b>27920.52 €</b>

## 1.4. Topos guide d'escalade

Bilan des ventes : 4556.10€ (2804€ en 2018 et 5692€ en 2017)

Topo	Année édition	Nombre exemplaire	Nombre vendu depuis édition	Dont nombre vendu en 2019
Rurey	juin 2014	1500	502	116
Baumes les Dames	mai 2015	2229	1445	200
Clémont	Juin 2015	1500	411	96

Le TOPO départemental est en cours de rédaction, la charte graphique a été validée, un envoi des fichiers finalisés par pays est remis au fur et à mesure de leur création à la graphiste.

## 1.5 Compétitions

Le CT reconduit son aide aux clubs organisateurs de compétitions : 200€ pour une compétition régionale et 250€ pour un open national.

Le CT rappelle aux clubs de transmettre leurs factures correspondantes pour l'année 2019.

## 1.6 Site internet

En moyenne 6 visites par jour depuis sa création en 2016, il est principalement utilisé :

- Télécharger les convocations et les comptes rendu de réunion,
- S'informer sur les SNE et les nouvelles voies équipées.
- Peu d'infos intégrées, les clubs peuvent nous faire remonter tout ce qui leur semble utile d'être diffusé sur le site.
- Un module compétition (inscriptions, résultats, classements) a été créé fin 2016 mais il n'a pas été encore essayé par les clubs organisateurs de compétitions.

**Le rapport moral est mise au vote : il est approuvé à l'unanimité**

## 2. Rapport financier

Présentation par Stéphan Paillard et Daniel Barbier (voir pièce jointe)

Remarques concernant le bilan 2019 :

- Augmentation des prestations de Gilles et de ventes de topo
- Le dossier PSF (ex CNDS) a été envoyé avec du retard à la FFME qui a refusé de le prendre en charge. Une demande a donc été faite en direct auprès de jeunesses et sport BFC pour obtenir une aide sur l'enveloppe sports de nature.

**Le rapport financier est mise au vote : il est approuvé à l'unanimité**

## 3. Projet d'actions 2020 :

**Topo départemental (mission prioritaire pour 2020) :**

- Poursuivre le travail sur les contenus en collaboration avec le graphiste pour permettre sa sortie pour la fin de l'année.
- Recherche de financement via les annonceurs beaucoup de marques contactées mais peu de réponses pour le moment.

## Gestion des SNE :

- Poursuivre les démarches avec le Conseil départemental du Doubs et les différentes COMCOM et les communes pour revoir le conventionnement et l'entretien des SNE.
- Équipement sur les sites pour lesquels nous avons obtenu une dérogation : Barmaud, Chenecey Buillon, Mouthier HautePierre partie gauche.
- Mise aux normes relais Alaise, Mont Germain, Chenecey, Mouthier HautePierre.
- Equipement de nouvelles voies sur divers sites.

## 4. Cotisation part CT :

Le plan de financement du poste de salarié depuis la création de ce dernier est présenté afin de justifier de l'évolution ou non du montant de la cotisation CT.

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Charges	Salaire brut mensuel	1 812 €	1 835 €	2 004 €	2 024 €	2 044 €	2 077 €	2 172 €	2 204 €	2 238 €	2 280 €	2 307 €
	Salaire brut annuel	18 120 €	22 020 €	24 048 €	24 288 €	24 531 €	24 924 €	25 848 €	26 172 €	26 857 €	27 360 €	27 684 €
	Frais divers	2 433 €	2 408 €	2 989 €	3 626 €	2 902 €	3 417 €	3 850 €	2 497 €	2 391 €	1 613 €	2 000 €
	Total charges salariales	26 751 €	32 887 €	34 649 €	36 094 €	35 289 €	36 260 €	37 962 €	37 811 €	38 438 €	37 908 €	38 500 €
Recettes	Aides FFME National	2 083 €	2 000 €	1 500 €	1 500 €							
	CD FFME fonds propres											
	Subvention Conseil Dép. 25	5 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	5 000 €	5 000 €
	Subvention DRDJS	12 000 €	10 000 €	7 500 €	5 000 €							
	Prestations interne et externe	11 761 €	15 460 €	22 452 €	23 276 €	21 978 €	25 029 €	20 811 €	22 025 €	21 393 €	27 920 €	18 000 €
	Cotisation licenciés : 7.25 € à partir de 2014		2 156 €	1 972 €	1 932 €	4 905 €	7 693 €	7 460 €	7 685 €	8 678 €	8 576 €	9 135 €
	Retour sur vente de topo	995 €	1 224 €	200 €	1 405 €	1 692 €	12 006 €	7 877 €	5 692 €	2 804 €	4 556 €	4 000 €
	Total des Recettes	31 839 €	36 840 €	39 624 €	37 613 €	34 575 €	50 729 €	42 148 €	41 402 €	38 875 €	46 052 €	35 135 €
Bilan	Différences entre Recettes et charges salariales	5 088 €	3 953 €	4 975 €	1 519 €	- 714 €	14 469 €	4 186 €	3 590 €	437 €	8 144 €	- 2 365 €

Pour 2019, le poste de Gilles est largement bénéficiaire en raison des prestations conséquentes réalisées et de l'augmentation de la vente des topos. Il peut donc limiter ses prestations en 2020 pour se concentrer sur la réalisation du Topo départemental. A la vue du plan de financement, il n'y a pas lieu de modifier le montant de la part CT.

Le montant de la saison 2019-2020 est de **9 € 25** réparti de la manière suivante :

- - **7.25 €** correspondant à la participation au financement du poste de conseiller technique,
- - **2 €** correspondant à l'aide attribuée au CT par la FFME nationale,

Proposition pour la saison 2020-2021 : maintenir le montant actuel : **adopté à l'unanimité**

## 5. Budget prévisionnel 2020

DEPENSES		RECETTES	
Poste agent de développement	38500 €	Formations et encadrements FFME	14000 €
Aides aux organisations de compétitions et compétiteurs	1000 €	Formations et encadrements externes	2000 €
Assurances	500 €	Contrôle-entretien SNE	8000 €
Frais de fonctionnement	1500 €	Vente de topo	4000 €
Achat de matériel (équipement falaise, informatique, etc.)	3000 €	Annonce topo	5000 €
Impression topo départemental	10000 €	Cotisations licenciés	11500 €
BE en binôme pour contrôle SNE	4000 €	Subventions	8500 €
		Intérêts	100 €
		Fond propre	4900 €
<b>Total dépenses</b>	<b>58000 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>58000 €</b>

**Mise au vote du budget prévisionnel : il est approuvé à l'unanimité**

## 6. Question diverses

Vote de 2 représentants du CT 25 à l'AG Nationale qui aura lieu à Bordeaux le 4 et 5 avril 2020 a donné le résultat suivant :

Deux représentants : Virginie VERAT et Stéphane PAILLARD

Deux suppléants : Daniel BARBIER et Fabien LARDIER

Vote de 2 représentants et 2 suppléants du CT 25 à l'AG Electives de la FFME qui aura lieu à Paris le 13 décembre a donné le résultat suivant :

Deux représentants : Virginie VERAT et Stéphane PAILLARD

Deux suppléants : Daniel BARBIER et Fabien LARDIER

L'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance qui s'est prolongée par un verre de l'amitié.